**COMMON MARKET FOR EASTERN**

**AND SOUTHERN AFRICA**

**السوق المشتركة**

**للشرق والجنوب الأفريقى**

**MARCHÉ COMMUN DE**

**L’AFRIQUE ORIENTALE ET AUSTRALE**



**Tel : +260 122 9725/32**

**Fax : +260 122 7318**

**Email : secgen@comesa.int**

**Web : http://www.comesa.int**

**COMESA Centre**

**Ben Bella Road**

**P O Box 30051**

**LUSAKA 10101**

 **Zambia**

**APPEL À INNOVATIONS 2022 DEVANT ÊTRE EXPOSÉES ET PRÉSENTÉES AU 9e FORUM DE RECHERCHE ANNUEL DU COMESA**

**Date limite de soumission : 30 avril 2022**

**Contexte**

Les Prix de l'innovation du COMESA ont été lancés en 2013 pour célébrer le 50e anniversaire de l'Union africaine. Les prix visent à reconnaître et à célébrer les individus et les institutions qui ont utilisé la science, la technologie et l'innovation pour faire avancer le programme d'intégration régionale. La cérémonie inaugurale des Prix de l'Innovation a eu lieu lors du 17ème Sommet des Chefs d'Etat et de gouvernement du COMESA tenu à Kinshasa (RDC) en février 2014.

L'appel à innovations s'inscrit dans la lignée de l'appel à contributions du COMESA de 2022 sous le thème **« Édifions la compétitivité et résilience des entreprises pour stimuler le commerce intra-COMESA ».** Les concepts d'innovation sélectionnés seront présentés lors du 9ème Forum annuel de recherche du COMESA prévu en septembre 2022.

Le commerce et la compétitivité sont indispensables pour stimuler la croissance, la productivité et la création d'emplois. Le succès commercial est fondamental pour la compétitivité économique d'un pays, et la compétitivité, à son tour, stimule le succès des entreprises et des économies dans le commerce mondial, notamment pour s'intégrer dans les chaînes de valeur mondiales (CVM). La compétitivité des économies dans un monde intégré détermine leur capacité à convertir le potentiel créé par l'accès aux marchés mondiaux en opportunités pour leurs entreprises, exploitations agricoles et populations (Forum économique mondial, 2015).

La compétitivité peut être définie comme l'ensemble des facteurs, politiques, institutions, stratégies et processus qui déterminent le niveau de productivité durable d'une économie, qu'il s'agisse du monde entier, d'un continent (ou d'une macro-région), d'une nation, d'une région ou même d'une ville (Forum économique mondial, 2014). La compétitivité repose sur la productivité, qui est l'efficacité avec laquelle une économie utilise les intrants disponibles pour produire des extrants. Elle détermine le taux de rendement des investissements, le moteur fondamental de la croissance économique (Forum économique mondial, 2015).

Le Centre du commerce international (CCI) définit la compétitivité comme la capacité avérée de concevoir, produire et commercialiser une offre répondant de manière complète, unique et continue aux besoins des segments de marché ciblés, tout en se connectant à l'environnement commercial, en y puisant des ressources, et en obtenant un rendement durable des ressources employées. Plusieurs facteurs au niveau de l'entreprise, de l'écosystème commercial et du pays influencent la capacité d'une entreprise à être compétitive.

Selon le cadre de compétitivité du CCI, il existe trois piliers de la compétitivité : la concurrence, la connexion et le changement. La capacité à être compétitif se concentre sur les facteurs permettant à une entreprise de fournir une production en quantité, qualité et coût appropriés. La capacité à se connecter décrit l'aptitude d'une entreprise à exploiter l'information pour étayer sa stratégie et ses opérations. La capacité de changement fait référence aux facteurs qui soutiennent la capacité d'une entreprise à effectuer des changements en réponse aux forces dynamiques du marché ou en les anticipant.

L'Indice de compétitivité mondiale 4.0 (ICM 4.0) de la Banque mondiale mesure les facteurs et attributs qui stimulent la productivité, la croissance et le développement humain à l'ère de la quatrième révolution industrielle. Il comprend 12 piliers de la compétitivité : Institutions, Infrastructure, Adoption des TIC, Stabilité macroéconomique, Santé, Compétences, Marché des produits, Marché du travail, Système financier, Taille du marché, Dynamisme des entreprises, et Capacité d'innovation (Forum économique mondial, 2019).

Les piliers sont organisés en trois sous-indices : exigences de base, facteurs d'amélioration de l'efficacité et facteurs d'innovation et de sophistication.

Le score indiciel de compétitivité est mesuré sur une échelle de 0 à 100, où 100 représente la « frontière », un état idéal où un problème cesse d'être une contrainte à la croissance de la productivité. Le score moyen de l'ICM dans les 141 économies étudiées en 2019 était de 60,7, avec un déficit de 40 points impliquant qu'en moyenne, la plupart des économies continuent d'être loin de la « frontière » de la compétitivité (Forum économique mondial, 2019).

Le score moyen de l'ICM du COMESA était de 49 en 2019. Six États membres ont été classés parmi les 100 premiers. Il s'agit de Maurice avec un score de 64,3 et classé 52e, suivi des Seychelles (score de 59,6, classé 76e), de la Tunisie (score de 56,4, classé 87e), de l'Égypte (score de 54,5, classé 93e), du Kenya (score de 54,1, classé 95 e) et du Rwanda (score 52,8, classé 100 e).

La résilience est la capacité à résister aux perturbations. Les entreprises font preuve de leur capacité à absorber les chocs par des réponses spécifiques à la situation, en fonction de leur robustesse, de leurs relations et réactivité. Les entreprises robustes ont une gestion et des procédures opérationnelles solides pour résister à la pression pendant une crise. Les entreprises liées tirent parti de leurs relations internes et externes pour accéder aux ressources et au soutien pendant une crise. Les entreprises réactives surmontent les crises grâce à des stratégies inventives et bien adaptées pour absorber le choc, se transformer et faire face à la nouvelle réalité. Les entreprises résilientes émergent d'une crise aussi fortes, voire plus fortes, qu'auparavant (Centre du commerce international, 2021). Selon le CCI, la résilience d'une entreprise est susceptible d'être étroitement liée à sa compétitivité.

Selon une étude récente menée par le Secrétariat, le potentiel d'exportation du COMESA s'élevait à 100,1 milliards USD en 2019. Toutefois, ce potentiel reste inutilisé principalement en raison de la faiblesse des capacités productives dans les domaines des technologies de l'information et de la communication, du transport, des changements structurels, de l'énergie, des institutions et du capital humain, des coûts de fret et de transport élevés principalement dus à l'inadéquation des cargaisons d'exportation pour assurer un retour suffisant des navires, des frais bancaires élevés, du manque d'informations sur les capacités de production et les marchandises disponibles dans la région, des problèmes de règlement des paiements, de la lenteur de la mise en œuvre de l'Accord de libre-échange du COMESA, et des obstacles non-tarifaires.

Les exportations mondiales du COMESA ont diminué de 26,9 %, passant de 123,4 milliards USD en 2019, à 90,3 milliards USD en 2020. Les importations mondiales ont diminué de 28,7 %, passant de 223,1 milliards USD en 2019, à 159,1 milliards USD en 2020. La diminution du commerce mondial peut être attribuée aux effets de la Covid-19 tels que les restrictions des voyages internationaux, la fermeture des frontières et les perturbations des chaînes de valeurs mondiales et régionales. Le commerce intra-COMESA n'a pas fait exception, les exportations ont diminué de 11 %, passant de 10,9 milliards USD en 2019, à 9,7 milliards USD en 2020. Cela est principalement dû aux restrictions relatives à la Covid-19 imposées par les États, telles que les restrictions sur la circulation des personnes, les fermetures de frontières et les arrêts qui ont affecté le commerce transfrontière. Ont contribué à cette baisse les secteurs d'exportation suivants : les carburants (63%), les matières premières agricoles (47%), les denrées alimentaires (10%) et les produits manufacturés (6%). La plupart des États membres ont enregistré une baisse des exportations intra-COMESA, à l'exception du Burundi, de Djibouti, du Kenya, de l'Ouganda, de la République démocratique du Congo, de la Zambie et du Zimbabwe.

Conformément au thème du Forum annuel de la recherche, le COMESA demande que les concepts d'innovation soient présentés et présentés pendant le Forum. Les concepts d'innovation 2022 mettront l'accent sur les nouveaux produits, les nouvelles méthodes de production et les nouvelles façons d'améliorer la compétitivité et la résilience des entreprises afin de stimuler le commerce intra-COMESA. Bien que les concepts d'innovation s'adressent à tous les innovateurs des États membres, les 3 principaux groupes cibles sont les PME, les jeunes et les femmes.

**Les PME** : Le COMESA a mis en place un programme agressif pour favoriser le développement de nouvelles entreprises basées sur la technologie. Il est envisagé que les PME servent de véhicule pour exploiter les technologies existantes et les utiliser pour améliorer la production industrielle. Cependant, on s'attend à ce que les PME soient basées sur la technologie avec un fort potentiel de croissance. D'où la nécessité de reconnaître et de récompenser les PME qui contribuent à la réalisation de cet objectif.

**La jeunesse** : le COMESA cherche à exploiter, à nature et à développer la capacité d'innovation de la population jeune de la région pour un développement économique durable. Les jeunes sont encouragés à exploiter la science et la technologie pour créer de la richesse et de l'emploi. Cela peut leur permettre de proposer des moyens innovants d'accroître la compétitivité et la résilience des entreprises.

**Les femmes** : Les femmes ont traditionnellement été sous-représentées dans les domaines de la science et de la technologie. Par conséquent, le COMESA se concentrera sur les femmes et, comme les jeunes, les mettra au défi d'exploiter la science et la technologie pour trouver des moyens innovants d'accroître la compétitivité et la résilience des entreprises.

**II. CRITÈRES**

Le secrétariat du COMESA invite les concepts d'innovation des catégories suivantes :

1. Les jeunes (hommes et femmes de 35 ans et moins) ;
2. Les femmes (Ouvert à toutes les candidates) ;
3. Les PME (PME répondant à la définition des PME d'un État membre du COMESA) ;
4. Le groupe (ouvert à tous les efforts collaboratifs) ;
5. L’institution (Ouvert à toutes les institutions de tout type)

**L’admissibilité**

Seules les catégories suivantes peuvent soumettre les concepts d'innovation :

* Les citoyens ou résidents légaux de longue durée des États membres ;
* Les équipes de moins de quatre membres avec au moins un citoyen d'un État membre ;
* Les équipes de 5 ou plus avec au moins 3 citoyens d'un état membre ;
* Une équipe membre non citoyenne sera considérée si tous ses membres résident légalement et si le projet est basé dans un État membre ;
* Les PME qui sont basées et opèrent dans les États membres ;
* Toutes les institutions qui sont basées et font une quantité substantielle d'affaires dans les États membres

**Les critères**

Chaque soumission sera notée sur les aspects suivants :

* La nouveauté/Avancement significatif dans le domaine ;
* L’impact social (réel ou potentiel) ;
* L’impact économique (réel ou potentiel) ;
* La brevetabilité

**L'appel**

Le COMESA invite maintenant les individus et les groupes à soumettre leurs concepts d'innovation. Les concepts seront évalués de manière compétitive et les deux meilleurs de chaque catégorie seront invités à présenter leurs concepts d'innovation lors du neuvième Forum annuel de recherche du COMESA prévu en septembre 2022. Le Forum annuel de recherche réunit des responsables gouvernementaux, des universitaires, des groupes de réflexion sur les politiques, des partenaires de développement et le secteur privé. Les innovateurs retenus seront informés avant le 30 mai 2022.

**Le financement de la participation**

Le COMESA financera la participation des innovateurs au forum de recherche. Le financement couvrira un billet d'avion aller-retour en classe économique, l'hébergement et une indemnité journalière de subsistance.

**La soumission**

Les concepts d'innovation doivent être soumis par voie électronique à Jane Kibiru ; Courriel : Jkibiru@comesa.int, Téléphone : +260211229725/32

**Avec copie à :**

Frederick Msiska ; Courriel : Fmsiska@comesa.int;

Téléphone : +260211229725/32

Roider Kabisa ; Courriel : Rkabisa@comesa.int ;

Téléphone : +260211229725/32